



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**École de Vesancy**



*Place du Château*

*01170 Vesancy*

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL  
D'ECOLE  
du 29 / 06 / 2026**

| MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE                         |            |           | Représentant                        |
|--------------------------------------------------------------------|------------|-----------|-------------------------------------|
| Inspecteur de l'éducation nationale :                              |            |           |                                     |
| MEMBRES VOTANTS                                                    |            |           |                                     |
| NOM                                                                | Présent(e) | Excusé(e) | Représentant                        |
| Directeur de l'école - Président :<br><b>M. David Grandclément</b> | X          |           |                                     |
| Maire : M. Arnaud Maillard                                         | X          |           |                                     |
| Conseiller(e) municipal(e) :<br><b>Mme Maryse Meignien</b>         | X          |           |                                     |
| ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE                                             |            |           |                                     |
| <b>Mme Laurine Ferez</b>                                           | X          |           |                                     |
| <b>Mme Marie-Christine Grandclément</b>                            | X          |           |                                     |
| <b>Mme Landoïn</b>                                                 | X          |           |                                     |
| Un des maîtres du RASED :                                          |            |           |                                     |
| D.D.E.N :                                                          |            |           |                                     |
| REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES                                 |            |           | Suppléants assurant un remplacement |
| <b>Mme Fanny Bailly</b> - Titulaire                                | X          |           |                                     |
| <b>Mme Charlotte Berthon</b> - Titulaire                           | X          |           |                                     |
| <b>Mme Audrey Perez</b> - Titulaire                                | X          |           |                                     |
|                                                                    |            |           |                                     |
| VOIX CONSULTATIVE                                                  |            |           |                                     |
| RASED :                                                            |            |           |                                     |
| Médecin scolaire :                                                 |            |           |                                     |
| Infirmier(e) scolaire :                                            |            |           |                                     |
| Assistante sociale :                                               |            |           |                                     |
| ATSEM                                                              |            |           |                                     |
| Représentant périscolaire :                                        |            |           |                                     |
| Enseignant ELCO :                                                  |            |           |                                     |
| Invité : M. BEATRIX – enseignant                                   | X          |           |                                     |
|                                                                    |            |           |                                     |

7Procès-verbal établi le 03 /07/ 2026

Le président, directeur de l'école  
Nom : **M. David Grandclément**

*Signature*

Date :29/06/2026

heure de début :18h00

## 1. Bilan des activités et projets depuis le mois d'avril

### Animation pelouse sèche

L'animation s'est réalisée avec Lola, animatrice nature au sein du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, gérés par le CEN Rhône-Alpes. L'objectif est de **sensibiliser les élèves à la richesse patrimoniale du site**. Avant de partir sur le lieu, Lola a questionné les enfants dans les classes, sur les animaux de la nature puis les insectes. Elle a ensuite indiqué les critères pour les retrouver. Par équipe, les élèves ont recherché des insectes à remettre dans des petits pots, qui permettaient de bien les observer. Puis elle a réalisé une lecture d'une petite histoire en lien avec un petit papillon. L'animatrice a mis en avant la différence entre une prairie sèche et une prairie humide.

Les deux petites classes, ont été le 8 juin au cinéma le Patio pour voir 3 courts métrages. Le premier était un très beau film avec uniquement des traits de couleurs. « L'oiseau et la baleine » était le second, ce film traitait de la mort d'un petit canari qui se noie durant une tempête. Sujet un peu dur qui a ému certains des plus grands. Le 3<sup>e</sup> film est « l'odyssée de Choum », c'est l'aventure d'une petite chouette qui part à l'aventure avec son frère qui est encore dans son œuf. Madame Grandclément émet le souhait de pouvoir reconduire ce projet l'an prochain.

Et possiblement une réservation à l'Esplanade de Divonne pour la classe des petits pour le mois de décembre pour l'année scolaire 2026-2027.

### Projets des grands

Les élèves de CE1 à CM2 ont également bénéficié d'une intervention du SIVALOR sur la problématique des déchets.

Les élèves de CE1 à CM2 ont également bénéficié d'un projet sur la fragilité d'un écosystème, le pré-bois en collaboration avec le pôle développement durable de Pays de Gex Agglo. Ce projet a donné lieu à un temps de travail en classe mais la sortie de terrain a été annulée en raison des conditions météorologiques. Deuxième temps d'intervention en classe a été mené avec l'intervenante pour faire une synthèse avec les élèves.

La sortie de fin d'année scolaire des 3 classes a été annulée en raison de la canicule.

Sorties natation, discussion avec madame Fenet responsable bassin, pour un renouvellement des mêmes jours et même période. Tous les élèves de l'école ont réalisé cette activité. Remerciement à la commune pour le financement et aux parents agréés qui accompagnent. Monsieur le maire demande si quelque chose est à mettre en œuvre avec les maitres-nageurs car des échos sont revenus que les relations étaient compliquées avec eux. Madame Grandclément met en avant que des changements ont été réalisés Un grand remerciement auprès de toute la communauté scolaire pour cette activité.

### Manifestation des parents d'élève

Monsieur Grandclément remercie les parents d'élèves pour l'organisation de la kermesse et laisse la parole à Monsieur le Maire. Monsieur le maire pense installer le chapiteau plus

rapidement dans le mois de Juin car cela est bon pour avoir un peu d'ombre en récréation. Monsieur le maire remercie les enseignants pour avoir travaillé avec l'APE sur le projet de flash-mob (danse. Un grand merci à Madame Dellenbach pour son appui (matériel, assemblage musical, recherche d'une chorégraphie, ...).

Monsieur le maire demande s'il n'y pas d'intervenant en musique. Monsieur Grandclément n'a pas trouvé d'intervenant aussi qualitative que celle qui a œuvré il y a quelques années. Cet enseignement sera pris en charge par les enseignants.

## **2. Registre de santé et sécurité**

Les bâtiments anciens ont une inertie qui nous ont permis ralentir l'entrée de la chaleur et de ventiler les classes avant l'arrivée des élèves. Remerciement de l'équipe pédagogique à Monsieur le maire pour les ventilateurs et les sprays et tout particulièrement Mme Ferez dont les locaux étaient les plus sujets à la montée en température.

Petit point : Le fort vent de la nuit a ouvert la fenêtre de gauche sur le jardin de la classe des GS-CP.

Conseil école-collège, il a eu lieu début juin pour transmettre les informations pour les enfants allant au collège de Gex. 2 élèves vont sur Ferney-Voltaire et un élève va au collège Jeanne d'Arc.

L'Education Nationale nous demande de réfléchir, au sein du conseil d'école, sur l'adaptation des locaux avec les épisodes caniculaires. Monsieur le maire énonce le fait que malgré le soleil tapant sur la façade de la nouvelle classe, celle-ci reste respirable, agréable, tout comme la salle de poly-activité qui est au-dessus, et ce même malgré la grosse verrière. Monsieur le maire énonce le fait que la réflexion doit se faire et que la climatisation en continue n'est pas forcément le mieux suite à un choc des températures lorsque l'on sort des salles climatisées. L'objectif est de finir la classe actuelle et d'entreprendre la rénovation le bâtiment qui comprend la classe des moyens et l'appartement. L'ombrage de la cour, l'ombre du château le matin, le préau sont des points d'appui durant les journées chaudes. Le revêtement de la cour de la nouvelle classe qui a été choisi permettrait de moins garder/diffuser la chaleur.

## **3. Point RASED**

La maitresse E n'est pas venu cette année mais la psychologue scolaire est intervenue plusieurs fois même si elle n'a pas pu observer en classe. C'est une professionnelle qui ne sera plus là l'année prochaine, nous ne connaissons pas encore le personnel qui sera nommé. C'est un appui utile pour l'écoles et qui accompagne et conforte l'équipe dans certains de ces ressentis.

L'infirmière scolaire est venue assez tardivement en fin d'année pour effectuer la visite des élèves de CP.

Petit rappel : PMI : PS-MS / Infirmière scolaire à partir de la GS.

## **4. Rentrée scolaire**

Accueil de Monsieur Béatrix qui rejoint l'équipe pédagogique, suite au départ de Madame Ferez. Monsieur Béatrix a déjà réalisé une journée en classe avec une partie des futurs élèves. Au niveau des intervenants sur le temps scolaire, Madame Rousseau sera présente à 100%, et une agente polyvalente avec de l'expérience, le matin en classe pour une aide avec les maternelles. Cette agente sera également présente sur les temps périscolaires du midi et du soir.

## **5. Répartition possible**

Une réponse devait être donnée le 26/06/26 sur le projet de structures de classe à l'Inspecteur de l'Education Nationale, avec une limitation à 24 pour les classes accueillant les niveaux GS-CP-CE1 à respecter. 69 élèves seront présents à l'école de Vesancy pour l'année scolaire 2026-2027.

22 à 24 par classe en fonction de la réalité des élèves à accompagner pour l'année prochaine. Les constitutions de classe seront : PS-MS-GS / GS-CP-CE1 / CE1-CE2-CM1-CM2. Les listes seront affichées que le jour de la pré-rentrée (la veille de la rentrée car des modifications et des changements de classe peuvent être réaliser en fonction d'arrivée ou de part du.

L'accueil des PS s'est réalisé mercredi 24 juin, Monsieur Grandclément remercie Monsieur le maire et la commune pour l'autorisation d'usage de des locaux.

Un accueil échelonné sera réalisé à la rentrée, dès le lundi de la semaine suivante les petits réaliseront la journée complète.

## **6. Fournitures scolaires**

Même liste que l'année dernière, des chaussons pour le scolaire et périscolaire sont nécessaires. Les petites sections viendront déposer leurs chaussons en amont.

## **7. Les locaux**

Le projet de nouveaux locaux scolaires avance même si c'est beaucoup en intérieur. Le premier point noir est l'entreprise qui gère le garde-corps de l'escalier de secours. ENEDIS est le second point noir qui a décidé d'abandonner le projet le projet de raccordement suite à un courrier d'abandon du projet envoyé par une personne non-identifié ; sans cela pas de mise en route de l'ascenseur, donc pas de validation de la commission de sécurité. La cour ne sera pas prête pour la rentrée car l'enrobée ne peut se faire sous la chaleur. La cantine et le périscolaire passeraient dans le nouveau bâtiment.

## **8. Vote des représentants des familles au conseil d'école :**

Les élections des représentants des parents d'élèves peuvent se réaliser selon 3 possibilités :

- Votes traditionnels avec bureau de vote à tenir
- Votes par correspondance
- Votes électroniques

Des personnes sont nécessaires pour le dépouillement.

L'assemblée vote favorablement pour que les votes se réalisent par correspondance.

## 9. Questions des représentants des familles

2 questions de 2 familles :

Comment les conflits sont gérés, quels outils sont mis en place ?

1) en avoir connaissance (les voir ou en être informé). 2) y mettre un terme immédiat si on l'observe 3) Comprendre ce qui s'est passé car les enfants arrivent avec leurs émotions et leurs mots. Ensuite, intervention auprès des témoins. Parfois, il est nécessaire de laisser redescendre l'émotion puis d'y revenir. Parfois cela ne se règle qu'avec les enfants concernés et d'autres fois avec le groupe classe.

Si nécessaire un rendez-vous ou une équipe éducative avec les parents est organisé.

En synthèse : 1) la sécurité 2) rappel des règles et éducation 3) communication et travail de coéducation avec les familles et les partenaires 4) sanction, fait établissement ou signalement le cas échéant

Périscolaire 2026-2027 :

Beaucoup de dossiers sont en attente pour le périscolaire. Un enfant peut perdre sa place au périscolaire à cause de son comportement au bénéfice d'un enfant qui est en liste d'attente. La priorité est donnée aux enfants dont les parents travaillent tous les deux. Monsieur le Maire rappelle que les informations sont transmises aux familles via *La Vesancière*.

En cas de décrochage scolaire dans une matière, quand les parents sont-ils informés ?

Les évaluations nationales sont un premier indicateur de cet élément dès le début de l'année. Il est possible qu'un élève qui avait de bonnes compétences et se retrouve en décrochage à la rentrée suivante. Toutes les familles des élèves de CP à CM2 sont rencontrées par les enseignants. Les bulletins sont également un autre élément d'information du niveau de l'enfant, ils sont réalisés deux fois par an. Quand il y a une urgence, les familles sont informées directement. Cette année, certaines familles ont été rencontrées à plusieurs reprises voire très régulièrement pour les accompagner dans les problématiques rencontrés par leur enfant.

Le niveau attendu est-il accessible à la majorité des élèves ?

Les programmes attendus sont nationaux et le niveau attendu est effectivement accessible à la majorité des élèves. Sur les quatre élèves n'ayant pas évolué au rythme attendu, deux élèves sont des Élèves à Besoin Éducatif Particulier, et un a une complexité en dehors de l'école qui interfère avec sa disponibilité dans les apprentissages.

heure de fin : 20h15